

LUNDI 10 FÉVRIER 2014

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Roland Allard, Pro-Maire ainsi que les conseillers suivants : Johanne Gagnon, Marc Lavigne, Simon Rochefort, Katrine St-Pierre ainsi que Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Jacques Dubois, conseiller, Harold Poisson, Maire.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Johanne Gagnon **6513-0214** d'adopter l'ordre du jour tel que lu et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles et en y ajoutant responsable pour achat de véhicule pour la municipalité.*

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2014 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **6514-0214**

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Johanne Gagnon, appuyée par Katrine St-Pierre, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de janvier 2014 tels que déposés au montant total de : 210 584.01 \$. **6515-0214**

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, directrice générale
et secrétaire-trésorière.

Demande de report d'audience auprès de la CPTAQ.

CONSIDÉRANT qu'en janvier 2014, la Municipalité de St-Rosaire a reçu de Mme Aline Boivin de la Commission une information concernant le dossier 401576;

CONSIDÉRANT qu'une tenue de rencontre était cédulée pour le 22 mai 2014;

CONSIDÉRANT que les tests de l'hydrogéologue travaillant sur ce dossier ont été retardés suite à différents facteurs;

CONSIDÉRANT que les rapports en provenance de l'hydrogéologue devraient nous être remis au plus tard mi-juillet 2014;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir finaliser le dossier nous aurions besoin d'un laps de temps additionnel;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Rochefort, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu unanimement que l'on s'adresse à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin de demander de reconduire la demande de rencontre du dossier 401576 au 4 août **6516-0214**

2014 nous permettant d'avoir toutes les informations nécessaires afin de finaliser le dossier.

ADOPTÉE

Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes.

Il est proposé par Johanne Gagnon appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement que la liste des propriétés sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées envers la Municipalité de Saint-Rosaire, soit déposée et acceptée.

QUE le Conseil municipal autorise la M.R.C. d'Arthabaska à effectuer la vente de ces immeubles pour défaut de paiement de taxes. 6517-0214

ADOPTÉE

Représentant pour enchérir au nom de la Municipalité.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal autorisent la directrice générale à enchérir, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, sur les immeubles en vente pour défaut de paiement de taxes. 6518-0214

ADOPTÉE

Réaménagement du bureau municipal.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à demander des estimés pour les coûts de nouveaux ameublements pour le bureau municipal et pour les coûts permettant d'effectuer les changements appropriés sur nos lignes téléphoniques incluant les frais pour les appareils nécessaires. 6519-0214

ADOPTÉE

Engagement de l'inspecteur municipal et responsable des travaux de voirie.

ATTENDU QU' une offre d'emploi offrant le poste d'inspecteur municipal et responsable des travaux de voirie a été postée dans la municipalité;

ATTENDU QUE suite à cette offre, six candidatures ont été retenues pour passer des entrevues;

ATTENDU QUE suite aux rencontres des candidats, les membres du conseil ont retenu celle de M. Bryan McNeil;

ATTENDU QUE M. Bryan McNeil a accepté les postes offerts;

ATTENDU QUE M. Jacques Boucher agira à titre de personne ressource auprès de M. McNeil;

ATTENDU QUE M. McNeil débute ce nouvel emploi et que les membres du conseil s'entendent à ce que celui-ci suive des formations si nécessaire; 6520-0214

Pour ces motifs, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement que M. Bryan McNeil soit engagé comme inspecteur municipal et responsable des travaux de voirie pour la Municipalité de St-Rosaire et qu'Il soit autorisé à suivre les formations nécessaires.

ADOPTÉE

Signature de l'entente intermunicipale des Loisirs de Daveluyville.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire désire renouveler son entente intermunicipale relative aux services récréatifs, culturels et communautaires avec la Régie intermunicipale des loisirs de Daveluyville 6521-0214

pour l'année 2014 et, que la municipalité accepte de payer une somme de (125.00\$) par inscription ou de (175.00\$) familial pour ses résidents par activité de sport sur glace ou la somme de (35.00\$) par inscription ou de (50.00\$) familial par activité estivale extérieure et, que le maire Harold Poisson et la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Raymond, et chacun d'eux séparément, soient autorisés, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer ladite entente.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Roland Allard, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement modifiant le règlement 130-1111 (Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux) Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. **6522-0214**

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Marc Lavigne, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement modifiant le règlement 137-0412 (Règlement fixant les conditions de travail des officiers ainsi que celui des employés municipaux) Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. **6523-0214**

Convocation de séance spéciale.

Il est proposé par Marc Lavigne et appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement qu'une séance spéciale soit convoquée pour jeudi le 13 février 2014 à 18h30 pour l'adoption des règlements concernant la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et du règlement fixant les conditions de travail des officiers et des élus municipaux et que tous les membres du Conseil présents, renoncent à l'avis de convocation. **6524-0214**

ADOPTÉE

Colloque carrefour action municipale et famille.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Simon Rochefort que le conseiller Jacques Dubois ou que si d'autres conseillers seraient intéressés qu'ils soient autorisés à assister au Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra à Victoriaville les 1^{er}, 2 et 3 mai 2014 à Victoriaville et que les frais encourus soient défrayés sur présentation de pièces justificatives. **6525-0214**

Médailles du Lieutenant-gouverneur.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de son programme de Distinctions honorifiques, l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, souhaite décerner la Médaille pour les aînés en région;

CONSIDÉRANT QUE pour être éligible la personne présentée doit être âgée de 65 ans ou plus, avoir ou avoir eu, par son action bénévole une influence positive dans sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent présenter M. Guy Fournier comme étant un des candidats qui a donné beaucoup de son temps pour son bénévolat dans la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu à l'unanimité que M. Jean-François Roux soit mandaté afin de **6526-0214**

composer un texte afin d'inscrire M. Guy Fournier au programme de Distinctions honorifiques offert par le lieutenant-gouverneur du Québec.

ADOPTÉE

Comité de sécurité publique

Proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que les conseillers intéressés soient autorisés à assister à l'assemblée du Comité de la Sécurité publique tenue mardi le 25 février 2014 à 19 h00 à la salle du conseil de la Municipalité de St-Albert et que les frais encourus soient défrayés sur présentation de pièces justificatives.

6527-0214

ADOPTÉE

Achat de véhicule

Proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement que le conseiller Simon Rochefort soit mandaté pour vérifier les coûts, afin que le conseil puisse faire l'achat d'un véhicule pour remplacer le camion Ford (1999) de la municipalité qui nécessite trop de réparations.

6528-0214

ADOPTÉE

Note : Lors de l'intervention du public le Comité des Mains Noires a remis un montant de 150.\$ en don à la Municipalité en leur demandant de se servir de ce montant pour des activités pour les jeunes de la municipalité.

6529-0214

Levée de l'assemblée par Simon Rochefort, appuyé par Katrine St-Pierre, à 20h43.

6530-0214

ADOPTÉE

Roland Allard, Pro-Maire

**Céline Raymond, Directrice-générale
et secrétaire-trésorière**

JEUDI, 13 FÉVRIER 2014

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée lors de la séance du conseil du 10 février 2014 où les conseillers présents renoncent à l'avis de convocation par écrit et en laissant une copie au conseiller et au Maire absents, tenue à 18h30 à l'endroit habituel des séances, sont présents: Roland Allard, Pro- Maire ainsi que le conseiller suivant : Marc Lavigne ainsi que Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière.

À 19h30, le quorum n'étant pas atteint, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière reporte la séance à une date ultérieure.

Céline Raymond
Directrice générale et sec. -trésorière